



Nouméa, le 28 juillet 2020

le Directeur Général des Enseignements,
le Directeur de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie

à mesdames et messieurs les responsables des Directions de
l'enseignement et de l'éducation des Provinces,
Mesdames et messieurs les directeurs des instituts de formation,
Mesdames et messieurs les inspecteurs pédagogiques,
Mesdames et messieurs les formateurs,
Mesdames et messieurs les directeurs des écoles et des EPENC,

Direction Générale des Enseignements **Objet:** orientations du plan de formation continue des personnels DGE / DENC, commun aux 1^{er} et 2nd degrés publics de la Nouvelle-Calédonie pour l'année scolaire 2021.

DAFPEN
1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Pièces jointes: - annexe 1 : échancier pour la mise en œuvre DENC 1^{er} degré,
- annexe 2 : échancier pour la mise en œuvre DGE, 2nd degré.

Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Service pédagogique
19 avenue du Maréchal Foch
BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Considérant la continuité de l'école du socle et la mise en œuvre des orientations du *Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie*, le plan de formation continue des personnels sera dorénavant commun à la *Direction Générale des Enseignements* (DGE) et à la *Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie* (DENC).

Ce plan conjoint de formation continue et professionnelle s'articulera autour de deux axes constituant la majeure partie des engagements et aura pour ambitions l'accompagnement des évolutions du système éducatif et la valorisation des parcours professionnels des personnels.

Axe ① : mettre en œuvre les évolutions du système éducatif :

- maîtriser les fondamentaux et consolider les apprentissages des élèves ; prévenir l'innumérisme, l'illettrisme et l'illectronisme ;
- développer le bien être à l'école et prendre soin de la santé des élèves. Prévenir les violences en milieu scolaire et toute autre forme de violence, promouvoir la bienveillance en faveur d'un climat scolaire propice aux apprentissages ;
- améliorer la prise en charge de l'élève hors l'école ;
- poursuivre les réformes structurelles du lycée comme la valorisation et la rénovation des filières de la voie professionnelle ;
- accompagner les directions des écoles pour un pilotage pédagogique efficace ainsi que les EPENC dans la mise en œuvre des contrats d'objectifs.

Axe ② : construire son parcours professionnel et valoriser ses compétences :

- préparer les personnels aux concours et examens professionnels ;
- former les formateurs pour développer une formation continue hybride, à distance pour un rééquilibrage territorial.

Au-delà de ces deux axes, le *Plan de Formation 2021*, s'efforcera de répondre à toutes les initiatives pour une formation continue de tous les personnels tout en privilégiant des modalités d'intervention suivantes :

- dispositifs de formation hybride à distance de type M@gistère, FOAD ou MOOC avec un impact contenu sur les emplois du temps des élèves,
- formations de proximité sur site, par établissements / écoles ou regroupements sur un même bassin ;
- valorisation et partage des initiatives pédagogiques et innovations efficaces ;
- analyse de pratique professionnelle ;
- stages gagés par des enseignants en formation initiale.

Romain Capron

Erick Roser

Annexe 1 : informations pratiques pour la mise en œuvre du Plan de Formation - DENC - 1^{er} degré

En termes de procédure, les propositions de stages sont faites directement en ligne via l'application POESIE, à partir du site de la DENC <http://www.denc.gouv.nc>, en cliquant sur le bouton « Accès aux applications », à l'identique de la démarche habituelle.

Il est indispensable de compléter l'ensemble des rubriques (notamment le nom et la qualité des intervenants, le public visé). Il vous est également demandé de compléter le tableau budget prévisionnel par stage. Il vous appartient de renseigner complètement et précisément cette rubrique afin d'évaluer un coût relativement fiable du plan de formation. Ce critère sera pris en compte dans la sélection des stages proposés.

Le catalogue de formation sera arrêté après analyse :

- des besoins exprimés par les enseignants de terrain,
- des besoins exprimés par les Inspecteurs d'autorité pédagogique,
- des propositions de formations faites par les inspecteurs, les formateurs et les directions d'enseignement et d'éducation provinciales.

Le calendrier des opérations est le suivant :

du 10 août au 23 septembre	Saisie des fiches de stage sur l'application <i>POESIE</i> par les responsables de stage
du 28 septembre au 30 octobre	Contrôle de conformité par les gestionnaires du PDF du service pédagogique
du 02 novembre au 13 novembre	Préparation du conseil consultatif de l'enseignement
avant le 30 octobre 2020	Envoi des documents et du PDF 2021 aux membres du conseil consultatif de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie
semaine du 16 au 20 novembre 2020 CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	
du 23 novembre au 25 novembre	Basculer sur POESIE de l'année scolaire 2020 vers 2021
du 26 novembre au 05 février 2021	Mise en ligne du PDF 2021 sur le site de la DENC pour consultation. Saisie du public désigné par les IEP Ouverture des inscriptions aux enseignants sur RIME
du 08 février au 12 février 2021	Contrôle de cohérence par les IEP Contrôle des inscriptions par les gestionnaires du PDF du service pédagogique
avant le 15 février 2021	Envoi des tableaux de candidatures aux membres des commissions PDF
Entre le 24/02/2021 au 28/02/2021	COMMISSIONS PDF PAR PROVINCE

Les propositions de stage seront faites jusqu'au 23 septembre 2020.

Annexe 2 : informations pratiques pour la mise en œuvre du Plan de Formation - DGE - 2^{ème} degré

Le calendrier des opérations est le suivant :

du 1 ^{er} août au 11 septembre	expression par les établissements des besoins en formations d'initiatives locales pour la mise en œuvre des contrats d'objectifs des EPENC.
du 24 août au 02 octobre	transmission par les chefs de service et/ou les inspecteurs pédagogiques des propositions de dispositifs de formation
du 28 septembre au 30 octobre	entretien préalable avec chaque chef de service et/ou inspecteur pédagogique prescripteur de dispositifs de formation
le 1 ^{er} novembre 2020	envoi des documents de présentation du PDF 2021 aux membres du conseil consultatif de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie
semaine du 16 au 20 novembre 2020 CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENSEIGNEMENT	
entre décembre et février 2021	saisie des offres de formation dans l'application GAIA
du 12 février au 12 mars 2021	campagne d'inscriptions des personnels aux dispositifs de formations à candidatures individuelles
du 15 mars au 26 mars 2021	saisie des avis hiérarchiques pour les formations à candidatures individuelles
à partir du 3 mai 2021	début des dispositifs de formation à candidatures individuelles

Les fichiers excel (un modèle ad hoc sera directement transmis à chaque établissement) d'expression des besoins en *formations d'initiatives locales* pour la mise en œuvre des contrats d'objectifs des EPENC seront à retourner à l'adresse fonctionnelle dafpen@ac-noumea.nc avant le **11 septembre 2020**.

Les fichiers excel (un modèle ad hoc sera directement transmis à chaque prescripteur) de proposition de dispositifs de formation seront à retourner par les chefs de service et/ou les inspecteurs pédagogiques à l'adresse fonctionnelle dafpen@ac-noumea.nc avant le **02 octobre 2020**.